

Comptes annuels

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Pour copie
certifiée
conforme à

DocuSigned by:

Raphaëlle FAURE

6CCE7CBEF5064B7...

MAZARS ENTREPRENEURS

20 Rue de la Gazelle
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. 0471054400
Fax. 0471038176
APE : 6920Z -
Siret : 38476258900115
<http://www.mazars.fr>

mazars

MAZARS ENTREPRENEURS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
20 Rue de la Gazelle

43000 LE PUY EN VELAY

Tél : 0471054400

Fax : 0471038176

Courriel : secretariatlepuy@mazars.fr

Web : <http://www.mazars.fr>

 Sommaire

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	24
Autres informations	25
Etats détaillés	27
Bilan détaillé	28
Compte de résultat détaillé	32
Documents de gestion	37
Liasse fiscale	47

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société MAZARS ENTREPRENEURS relatifs à l'exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	5 410 139,36
Chiffre d'affaires	5 605 540,76
Résultat net comptable (Bénéfice)	726 954,23

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LE PUY EN VELAY
Le 04/11/2023
Pour MAZARS ENTREPRENEURS
Raphaëlle FAURE
Présidente

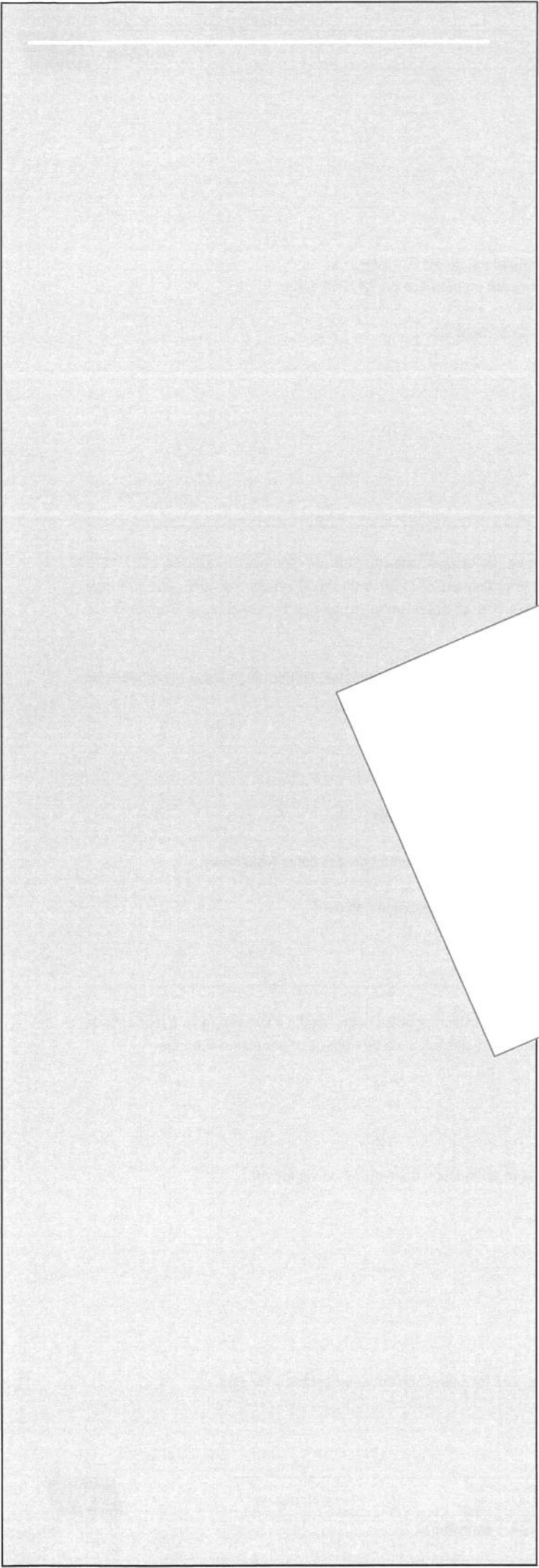
Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	1 862 175		1 862 175	1 862 175
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	49 100		49 100	49 100
Constructions	266 049	102 789	163 261	183 818
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	712 321	555 299	157 022	180 563
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 500		2 500	3 850
Autres immobilisations financières	38 801		38 801	38 001
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 930 946	658 087	2 272 859	2 317 508
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	964 321	8 785	955 536	1 046 849
Autres créances	789 532		789 532	924 218
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	300 001		300 001	
Disponibilités	1 085 745		1 085 745	610 519
Charges constatées d'avance (3)	6 467		6 467	13 408
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 146 066	8 785	3 137 281	2 594 993
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 077 012	666 873	5 410 139	4 912 501
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	138 442	138 442
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	60	37
Report à nouveau	-550 037	-500 003
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	726 954	690 663
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 515 420	2 529 139
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	185 000	60 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	185 000	60 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	219 660	285 896
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	412 998	174 770
Dettes fiscales et sociales	1 298 327	1 047 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	409	24 653
Produits constatés d'avance (1)	778 325	790 516
TOTAL DETTES	2 709 720	2 323 362
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 410 139	4 912 501
(1) Dont à plus d'un an (a)	152 467	219 660
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 557 253	2 103 702
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS ENTREPRENEURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 5 410 139 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 726 954 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/09/2023.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Travaux en-cours

Méthode de valorisation du stock d'encours :

Les travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en-cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Produits Constatés d'Avance

Méthode de valorisation des PCA :

Les produits constatés d'avance incluent les prestations de services facturées mais non encore rendues.

L'estimation de ces produits constatés d'avance est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à effectuer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 862 175			1 862 175
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 862 175			1 862 175
- Terrains	49 100			49 100
- Constructions sur sol propre	266 049			266 049
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	373 880		30 697	343 184
- Matériel de transport	262 986	58 177	25 784	295 379
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 600	15 977	1 819	73 757
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 011 616	74 154	58 299	1 027 470
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	41 851	800	1 350	41 301
Immobilisations financières	41 851	800	1 350	41 301
ACTIF IMMOBILISE	2 915 642	74 954	59 649	2 930 946

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		74 154	800	74 954
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		74 154	800	74 954
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		58 299	1 350	59 649
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		58 299	1 350	59 649

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2023
Éléments achetés	1 862 175
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 862 175

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	82 231	20 558		102 789
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	291 340	38 742	30 697	299 386
- Matériel de transport	176 593	49 060	25 784	199 870
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 970	9 892	1 819	56 044
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	598 134	118 253	58 299	658 087
ACTIF IMMOBILISE	598 134	118 253	58 299	658 087

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 801 621 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	41 301		41 301
Prêts	2 500		2 500
Autres	38 801		38 801
Créances de l'actif circulant :	1 760 320	1 760 320	
Créances Clients et Comptes rattachés	964 321	964 321	
Autres	789 532	789 532	
Charges constatées d'avance	6 467	6 467	
Total	1 801 621	1 760 320	41 301
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 350		

« Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste Autres créances en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste Autres dettes en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2023, ce solde s'élève à 748 571 euros et est donc inclus dans le poste Autres créances. »

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	31 523	1 907	24 645	8 785
Total	31 523	1 907	24 645	8 785
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 907	24 645	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000 000,00 euros décomposé en 4 166 titres d'une valeur nominale de 480,08 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 166	480,08
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 166	480,08

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	60 000	125 000			185 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	60 000	125 000			185 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		125 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 709 720 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	219 660	67 193	152 467	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	262	262		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	412 998	412 998		
Dettes fiscales et sociales	1 298 066	1 298 066		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	409	409		
Produits constatés d'avance	778 325	778 325		
Total	2 709 720	2 557 253	152 467	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	66 236			
(**) Dont envers Groupe et associés	262			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	17 300
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	175 411
FOURNISSEURS FNP INTRA GROUPE	58 108
DETTES PROV. POUR CP HORS ASSOC.CAR	79 229
DETTES PROV. POUR INTERESS. HORS AS	112 570
AUTRES CHARGES A PAYER	375 000
CHARGES SOCIALES/PRIMES/REM. VARIAB	158 522
TAXE D APPRENTISSAGE	6 650
FORM. PROF. FONGECIF	14 132
C.E.T. (CFE+CVAE)	11 999
TAXE/LES VEHIC. DES SOCIETES	1 350
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	7 679
Total	1 017 951

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 467		
Total	6 467		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	778 325		
Total	778 325		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 172 000 euros

Le calcul a été fait suivant la méthode retenue par le groupe MAZARS.

Le montant de l'engagement de départ à la retraite au 31 août 2023 est de 172 000 €.

Les hypothèses retenues à la clôture sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.8 %
- Taux de revalorisation des salaires inflation incluse : Table
- Taux de rendement attendu des actifs de couverture : 3.8 %
- Espérance de durée résiduelle moyenne d'activité : 8.900

**MAZARS ENTREPRENEURS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 2 000 000,00 €
20 RUE DE LA GAZELLE
43000 LE PUY EN VELAY
384 762 589 RCS LE PUY EN VELAY**

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
SOUmise A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 8 FEVRIER 2024**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 726 954,23 €, de la manière suivante :

- Une somme de 726 925.34 €

à la distribution de dividende, soit par action,

un montant de 174,49 €

- et le solde, soit 28.89 €

Affecté sur le compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 174,49 €.

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 26 juillet 2023, il a déjà été versé un acompte de 550 036.98 euros.

Il reste donc à verser aux associés, un solde de dividende de 176 888.36 euros.

*POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL
LA PRESIDENTE*



**MAZARS ENTREPRENEURS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 2 000 000,00 €
20 RUE DE LA GAZELLE
43000 LE PUY EN VELAY
384 762 589 RCS LE PUY EN VELAY**

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 8 FEVRIER 2024**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 726 954,23 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Une somme de | 726 925.34 € |
| à la distribution de dividende, soit par action, | |
| un montant de 174,49 € | |
| - et le solde, soit | 28.89 € |

Affecté sur le compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 174,49 €.

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 26 juillet 2023, il a déjà été versé un acompte de 550 036.98 euros.

Il reste donc à verser aux associés, un solde de dividende de 176 888.36 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL
LA PRESIDENTE*

